



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 23 janvier 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 janvier 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jean DUBUET	
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Renaissance du vignoble métropolitain - Association Saint-Vincent de Dijon - Subvention**

Sur proposition de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin souhaitant appuyer la montée en puissance de la candidature des Climats du vignoble de Bourgogne à l'Unesco, la Société de secours mutuel Saint-Vincent de Dijon a été recréée en 2012, pour asseoir l'organisation de la Saint-Vincent Tournante « des Villes » qui s'était tenue simultanément à Beaune, Nuits-Saint-Georges et Dijon.

Depuis cette édition originale et mémorable fortement soutenue par les collectivités locales, Saint-Vincent est donc aussi célébré dans l'humilité à Dijon chaque second week-end qui suit la Saint-Vincent Tournante, à travers une messe à Saint-Bénigne doublée d'un défilé en musique de la statuette sculptée par Henri Vincenot et portée par les vignerons travaillant la vigne sur la métropole de Dijon.

Au fil des ans, des conférences, banquets ou simples échanges autour d'un vin d'honneur offert par la Ville de Dijon sont venus enrichir une tradition, ancêtre de nos mutuelles actuelles, qui remonte localement au milieu du 19^e siècle dans le but de venir en aide aux vignerons malades ou dans l'incapacité temporaire de s'occuper de leurs vignes à la suite d'un accident.

Pour marquer en 2025 le 10^e anniversaire de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco, l'association Saint-Vincent de Dijon, toujours présidée par son fondateur Pierre Derey, a souhaité proposer un projet favorisant l'échange avec le grand public en installant un rassemblement de viticulteurs dans le quartier Monge/Saint-Philibert, là où se dressait le marché aux vins qui dès le Moyen Age a fait la gloire viticole de la cité.

Outre la messe et le traditionnel défilé, l'événement va s'ancrer place Bossuet le samedi 8 février prochain de 10h à 17h à travers un village d'animations, avec en particulier la présence d'un stand pédagogique des Climats mais aussi la participation de l'OIV qui ouvrira ses portes à des chercheurs-conférenciers et des historiens. Un programme solide mais aussi liquide avec de nombreuses dégustations à la rencontre des vignerons du Bourgogne-Dijon, du voisin Caveau Le Marsannay, du domaine de l'Université de Bourgogne mais aussi des vins de l'Hospital de Dijon.

Afin d'être muni des moyens nécessaires à la tenue de cet événement exceptionnel (location de la verrerie notamment, mise à jour du matériel de communication et divers frais de logistique), l'association Saint-Vincent de Dijon, qui se met au service de l'ensemble des vignerons impliqués dans le projet de renaissance du vignoble métropolitain, sollicite Dijon métropole pour un soutien financier d'un montant de 2 000 euros.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de soutenir** l' Association Saint-Vincent de Dijon et de lui accorder une subvention de 2 000 euros,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération,
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2025.

SCRUTIN	POUR : 36	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

